

# Mobiliser le collectif pour transformer la santé de proximité

## Mobilize the collective to transform local health

La nouvelle Loi de santé publiée le 26 juillet 2019 vient orchestrer les mesures du plan « Ma santé 2022 » pour rénover durablement le système de santé et garantir une offre de soins et de qualité pour tous.

La mise en place de nouvelles structures de santé de proximité est au cœur du dispositif. Garantir l'accès aux soins, désengorger les urgences hospitalières saturées, répondre au malaise des soignants face à la course à l'activité, tout cela sera possible avec un premier recours mieux organisé et des financements adaptés.

Au-delà de la transformation des organisations prévues par la loi, les acteurs du soin sont engagés à s'inscrire dans une dynamique de coopération essentielle. Les défis ne pourront être relevés que collectivement et avec le patient. Ainsi, au sein des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), tous les professionnels de santé d'un territoire s'engagent à travailler ensemble et à partager une responsabilité collective vis-à-vis de la population. Les secteurs ambulatoires, médico-social et hospitalier doivent coopérer et s'organiser mutuellement. Le partage de l'information, entre structures, sur des

situations individuelles en temps réel sera un élément clé de succès. L'Agence régionale de santé (ARS) doit faciliter le travail des acteurs de soins : savoir capitaliser et investir pour accompagner les initiatives des professionnels qui chaque jour prennent soin de nos familles. Prendre soin des professionnels de santé, c'est prendre soin de nos patients.

Dans ce cadre rénové de cohérence et de graduation des soins, le pharmacien est attendu pour apporter sa pierre à l'édifice. Qu'il s'agisse de conciliation médicamenteuse pour les patients atteints de maladies chroniques ou d'interventions dans les soins non programmés, la pharmacie clinique a toute sa place. Je fais confiance à l'ensemble des acteurs de terrain pour mobiliser les marges de manœuvre qui leur sont données et construire ensemble le système de santé de demain.

**Didier Jaffre**

Directeur de l'Offre de soins  
Agence régionale de santé Ile-de-France, France